

Commerce Commission* a entrepris une enquête sur l'industrie du camionnage international et le Sénat a adopté le Bus Deregulation Bill** qui prévoit, entre autres dispositions, l'instauration d'un moratoire de deux ans en ce qui concerne l'octroi par les Etats-Unis d'autorisations d'exploitation aux transporteurs canadiens. A la date de rédaction de ce rapport, la Chambre des représentants n'avait pas adopté ce projet de loi qui contient également des dispositions qui permettraient à l'Administration de lever ce moratoire si la preuve était faite que les camionneurs américains n'étaient pas traités de manière inéquitable au Canada. (Cette question fait actuellement l'objet de négociations entre les représentants canadiens et américains).

Ailleurs, un décret mexicain sur la propriété des transporteurs nationaux sert de modèle aux PVD désireux d'appliquer les dispositions de la Convention de la CNUCED sur le transport multimodal; ce décret exige en effet que les ETM établies au Mexique soient mexicaines à 100 pour cent. Cet instrument législatif figure sur la liste des obstacles qui a été soumise à l'OCDE par le représentant au commerce des Etats-Unis. Plus récemment, l'Indonésie a adopté des mesures similaires. Le gouvernement canadien étudie actuellement les répercussions des mesures adoptées par le Mexique et l'Indonésie.

9. Services culturels

(a) Introduction et description

Si l'on décide d'entreprendre des négociations multilatérales sur les services, il est possible que l'on propose d'inclure dans ces négociations le sous-secteur des relations culturelles. Citons à ce sujet que le gouvernement des Etats-Unis a soumis à l'OCDE une liste d'obstacles au commerce mondial du cinéma. En fait, le Code de la libéralisation des transactions invisibles en compte courant de l'OCDE ainsi que les articles III (10) et IV du GATT s'appliquent aux films cinématographiques.

Les services culturels étudiés par le Groupe de travail (radiodiffusion, films, enregistrements sonores et publicité) ont généré des recettes d'environ 3 milliards de dollars et emploient plus de 70 000 Canadiens. La plupart des entreprises appartiennent à des Canadiens, sauf dans le domaine de l'enregistrement et de la distribution des films.

* qui réglemente le commerce entre les états américains

** loi sur la déréglementation du transport par autobus